

Évolution positive des indicateurs du recouvrement

Les indicateurs du recouvrement affichent des évolutions positives après un trimestre contrasté. Le niveau des impayés est globalement en baisse, alors que les demandes de délais voient leur niveau diminuer fortement.

À fin avril, le taux d'impayés hors taxations pour non déclaration de l'ensemble des entreprises du secteur privé est en hausse de 0,41 point sur un an. L'amélioration est notamment due à une comparaison favorable avec l'année dernière. Le taux se dégrade néanmoins légèrement ce mois-ci sur les entreprises de plus de 250 salariés.

À fin mars, les demandes de délais pour les petites entreprises continuent d'afficher une baisse significative sur un an glissant (- 20,0 %). Cette diminution est comparable avec celle du mois précédent. Cependant, la baisse ralentit une nouvelle fois sur trois mois (- 10,1 %), ce qui présage d'un changement de rythme au cours de l'année.

Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais s'orientent à la baisse (- 3,6 % sur un an), soit un rythme bien moins important que ce qui a été observé les mois précédents. Ce changement provient aussi bien des entreprises de 10 à 19 salariés qui affichent une hausse des délais sur trois mois mais également de très grandes entreprises (2 000 salariés et plus). Pour ces derniers, les délais touchent un nombre restreint d'entreprises pour un niveau de demandes de délais qui reste très bas relativement à l'ensemble des entreprises de cette catégorie.

Chiffre clé

21,8 %

Pourcentage des moins de 24 ans dans le total des DPAE en CDI en Ile-de-France en 2017.

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. **En 2017, elle a collecté 112 milliards d'euros** de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin avril 2018

Entreprises du secteur privé

Taux des restes à recouvrer hors taxations pour non déclaration (sur 12 mois glissants) - 0,41 pt

Évolution annuelle à fin mars 2018

Entreprises - 10 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 20,0 %

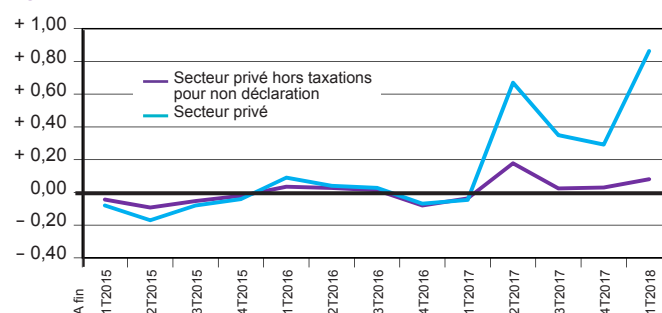
Entreprises + 9 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 3,6 %

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Source : Urssaf - Acoiss

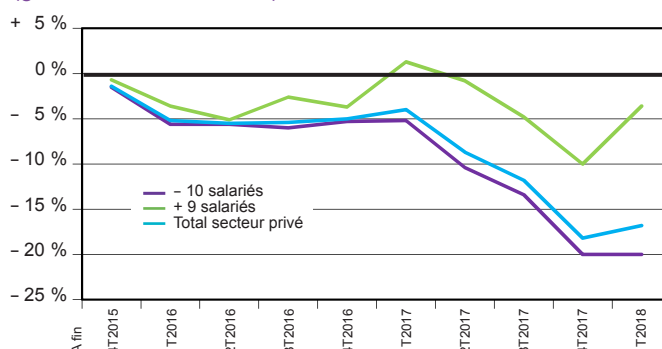
Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



Note : en 2017, une nouvelle loi sur le calcul des taxations pour non déclaration a eu pour conséquence l'augmentation de ce type de créance.

Source : Urssaf - Acoiss

Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



Source : Urssaf - Acoiss

La croissance des DPAE en CDI se maintient

À fin février, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en augmentation de 2,2 % sur un an. La hausse totale des DPAE continue donc à osciller autour de 2 % depuis plusieurs mois. Cette progression découle de la croissance des CDI alors que celle des CDD de moins d'un mois continue d'être peu dynamique (+ 0,8 %). Sur les trois derniers mois connus, le nombre de DPAE stagne du fait de la contraction des CDD de moins d'un mois (- 0,7 %).

À l'inverse, le nombre de DPAE en CDI enregistre une importante progression sur un an glissant (+ 10,8 %). Cette croissance importante se maintient depuis plusieurs mois. Sur les trois derniers mois connus, la tendance est cependant légèrement moins favorable (+ 6,9 %).

L'emploi et les salaires progressent

Au 4^e trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,5 %, grâce au secteur tertiaire et à la construction. Près de 22 600 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 86 600 salariés (+ 1,9 %). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme légèrement moins soutenu (soit + 1,5 % sur un an).

La masse salariale progresse de 3,7 % sur un an cumulé (+ 4,0 % pour le seul 4^e trimestre), soit une progression proche de celle observée au plan national (+ 3,5 %). La croissance de la masse salariale a été très dynamique en 2017 avec quatre trimestres affichant une croissance supérieure à 3,0 %. Comme le trimestre précédent, sa progression semble découler aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi.

En effet, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) augmente encore et passe la barre des 2,0 % pour la première fois depuis 5 ans (+ 2,1 % sur un an). Il s'établit à 3 319 €. Au niveau national, la hausse du SMPT est équivalente (+ 2,2 %).

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin février 2018

Nombre total de DPAE (hors intérim)
(sur 12 mois glissants) + 2,2 %

Nombre total de DPAE (hors intérim)
(sur 3 mois glissants) + 0,1 %

Nombre de CDI (sur 12 mois glissants) + 10,8 %

Nombre de CDD de plus d'un mois
(sur 12 mois glissants) - 0,5 %

Nombre de CDD de moins d'un mois
(sur 12 mois glissants) + 0,8 %

Nombre de DPAE en CDI
(sur 12 mois glissants) 1 281 114

Évolution annuelle à fin décembre 2017

Effectifs salariés + 1,9 %

Salaire Moyen Par Tête + 2,1 %

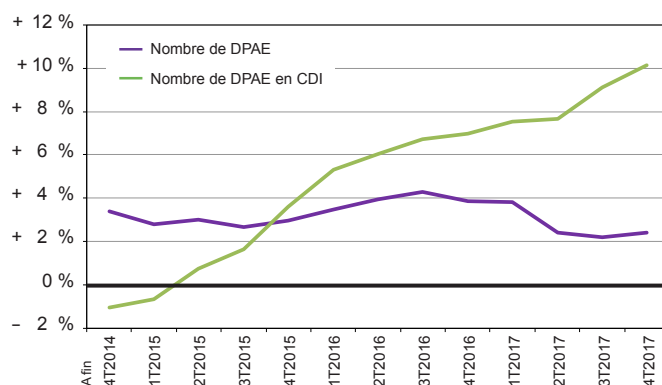
Niveau des effectifs privés
(données désaisonnalisées) 4 663 821

Évolution annuelle du 4^e trimestre 2017

Assiette salariale + 4,0 %

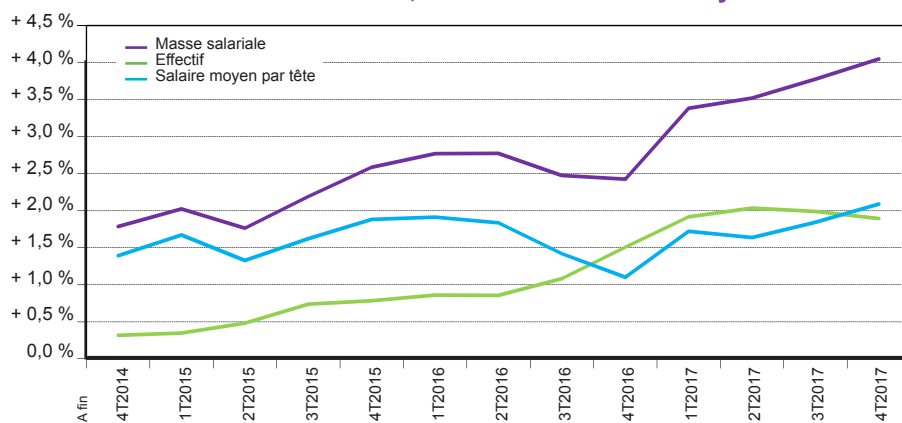
Source : Urssaf - Acooss

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Source : Urssaf - Acooss

Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens



Source : Urssaf - Acooss

AVERTISSEMENT. Le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 249 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.